

COMPOSITION DE JURY DU MASTER Sciences Technologie Santé
Mention : Ingénierie des Systèmes Complexes
Parcours : Advanced Mechatronics
n° 2024 - 428

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de Polytech Annecy-Chambéry,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **MASTER Sciences Technologie Santé**
Mention : *Ingénierie des Systèmes Complexes*
Parcours : *Advanced Mechatronics*

pour la validation des semestres 8, 10, année 1, année 2 et diplôme est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Françoise Grandvaux	MCF
Vice-président ➤ Laurent Tabourot	PR
Membres ➤ Adrien Ameye ➤ Christine Galez ➤ Christine Ferraris	Enseignant contractuel PR MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de Polytech Annecy-Chambéry sur le site universitaire d'Annecy.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de Polytech Annecy-Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 05/11/2024


POLYTECH[®]
ANNECY-CHAMBÉRY
Université Savoie Mont Blanc
Directeur
Adrien BADEL
Adrien BADEL, Directeur de Polytech Annecy-Chambéry
Pour le Président et par délégation

Philippe GALEZ

Ampliation aux membres du jury d'examens